

Les informations recueillies par la Commune du Pecq font l'objet d'un traitement aux fins de gestion de l'opération « Tranquillité Absences » par la Police Municipale de la Commune du Pecq sur la base de l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Elles seront conservées la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes législatifs applicables.

Ces informations sont destinées uniquement aux services et personnels habilités de la police municipale de la Commune du Pecq et pourront être communiquées uniquement au Commissariat de Police de Saint-Germain-en-Laye.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement.

Vous détenez également le droit de retirer votre consentement. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données, par courrier à l'adresse postale suivante : 13 Bis, quai Maurice Berteaux 78230 Le Pecq ou à l'adresse électronique suivante : dpo@lepecq.fr

Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.